



Enfant maladroit

🕒 paru le 16/09/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Chaque mouvement est le résultat d'une planification et d'une organisation complexes dans le cerveau. Le cerveau détermine quel muscle utiliser à quel moment et tient constamment compte de ce que fait chaque partie du corps. C'est ce qui nous permet d'exécuter des mouvements fluides. Cet apprentissage peut prendre du temps et demande de la confiance. Il est donc normale qu'un enfant puisse se montrer maladroit par moment.

La « dyspraxie », également appelée trouble du développement de la coordination, est un trouble du développement du système moteur dans le cerveau. Dans ce cas, le cerveau ne traite pas les informations correctement. Il y a des perturbations ou des retards dans la planification, la coordination et la réalisation des mouvements, et dans l'acquisition de nouvelles compétences chez ces enfants.

La dyspraxie est parfois associée à des troubles de la parole et du langage, à la [dyslexie](#), à un trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité ([TDAH](#)) ou à des troubles du spectre [autistique](#).

Il en reste généralement quelque chose à l'âge adulte : des maladresses (par exemple dans les tâches ménagères), des difficultés de coordination (par exemple, en conduisant une voiture) et des difficultés à effectuer des mouvements précis (par exemple écrire, nouer des lacets, manipuler des objets délicats...).

Quelle est sa fréquence ?

La dyspraxie est relativement fréquente : 5 à 6 personnes sur 100 en seraient atteintes. Ce trouble affecte plus souvent les garçons que les filles. Le risque de dyspraxie est plus élevé chez les prématurés et les enfants de faible poids à la naissance.

Comment la reconnaître ?

Les manifestations sont des difficultés

- dans les domaines de la motricité globale, par exemple la marche ;
- de la motricité fine, par exemple l'écriture ;
- de la coordination entre la vision et les mouvements, par exemple jouer avec une balle.

Apprendre à ramper, à marcher, à marcher sans aide... se fait plus lentement ou plus difficilement.

Comparé à ceux de son âge, l'enfant éprouve plus de difficultés avec les compétences plus exigeantes, qui sont nécessaires notamment pour

- marcher ;
- se tenir debout ou sauter sur un pied ;
- prendre un ballon ;

- boutonner ses vêtements ;
- couper avec des ciseaux, utiliser un pinceau ;
- apprendre à écrire...

L'enfant peut également présenter des troubles de l'équilibre, des difficultés à monter les escaliers ou encore trébucher, se cogner et marcher avec raideur.

Il exécute mal les activités complexes. Si les activités complexes sont réalisées en plusieurs étapes plus simples, le résultat est meilleur.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Les consultations pour enfants de l'ONE sont ouvertes à tous les parents et aux enfants jusque l'âge de 6 ans. Un médecin, un Partenaire Enfants-Parents (PEP's) et des bénévoles y travaillent en équipe et suivant le développement de l'enfant.

Le diagnostic n'est souvent posé que vers l'âge de 5 ans, en se basant sur le récit des parents, des enseignants et du centre psycho-médico-social (PMS). Le diagnostic de trouble du développement de la coordination n'est possible qu'après la comparaison avec d'autres enfants du même âge.

On essaie d'estimer le niveau de maladresse par quelques tests.

En plus, on recherche d'autres problèmes qui sont souvent associés à la dyspraxie, comme les troubles de la parole ou du langage, les troubles de l'attention,

Ensuite, on doit exclure les maladies neurologiques qui pourraient expliquer les troubles moteurs, par exemple, une paralysie cérébrale, des maladies musculaires.... Pour cela, on effectue un examen neurologique approfondi et éventuellement des examens complémentaires, tels qu'une analyse de sang ou un scanner.

Que peut faire le médecin ?

Après le diagnostic, il est important d'assurer un bon suivi. Le médecin (neurologue pédiatrique, médecin généraliste) s'en charge en concertation avec d'autres prestataires de soins. Un suivi complémentaire par un logopède, un kinésithérapeute ou un ergothérapeute est possible. Le médecin scolaire (PMS) gagne à être au courant du suivi de l'enfant.

Que pouvez-vous faire ?

Il est très important que le diagnostic ne diminue pas la confiance de l'enfant en ses propres capacités. Selon la gravité, l'enfant reçoit un soutien supplémentaire sous forme d'exercices. Il doit également continuer à bouger, par exemple dans un club de sport ou en pratiquant un passe-temps actif. On a en effet constaté que les enfants atteints de dyspraxie présentent un risque d'obésité accru.

Concertez-vous avec l'école et avec les autres endroits où il passe du temps (clubs de sport...). Dans le traitement de la dyspraxie, il est important que tout le monde collabore. Lorsque vous choisissez une école, un club sportif, un mouvement de jeunesse..., vérifiez qu'il s'occuperont bien de votre enfant.

En savoir plus ?

- [La dyspraxie motrice – Naître et grandir](#)
- [La prise de sang expliquée aux enfants – Sparadrap](#)
- [Mon enfant va passer un scanner – Sparadrap](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Enfant maladroite' \(2010\), mis à jour le 03.10.2016 et adapté au contexte belge le 31.12.2017 – ebpracticenet](#)